

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 5417

présenté par

M. Chenu, M. Bilde, Mme Le Pen, M. Meizonnet, M. Pajot et Mme Pujol

ARTICLE 53

Après l'alinéa 11, insérer l'alinéa suivant :

« 4 ° Les propositions par les propriétaires concernés de projets d'aménagement de l'espace pour les six prochaines années »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement qui introduit une consultation des occupants propriétaires de la zones d'activités économiques. Ayant une valeur d'avis, cette partie de l'inventaire permet de rassembler le suffrage des citoyens sur l'aménagement futur de la ZAE, de telle sorte que cet inventaire constitue également une participation directe des citoyens, ce qui le confèrera une dimension démocratique.